

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du Département des Côtes d'Armor

SAINT-BRIEUC, LE 28 FEVRIER 2024

ALIMEN'TERRE D'ARMOR

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES LANCENT UN PROJET DE COLLECTE DE FONDS DOCUMENTAIRES SUR L'AGRICULTURE, LA PÊCHE ET L'ALIMENTATION

L'agriculture et la pêche sont indissociables de l'histoire et de l'identité des Côtes d'Armor. C'est pourquoi les Archives départementales ont engagé un travail de recherche et de communication relatif à ces domaines d'activité. L'objectif est d'enrichir nos fonds documentaires pour sauvegarder l'histoire agricole et maritime du département et la valoriser.

UNE COLLECTE D'ARCHIVES PRIVÉES POUR VALORISER L'IDENTITÉ ALIMENTAIRE COSTARMORICAINE

Les Archives départementales ont pour mission de collecter, de conserver et de faire connaître les documents qui retracent l'histoire du département et de ses habitants et habitantes. Elles reçoivent réglementairement les dossiers produits par les organismes publics (Préfecture, Direction départementale de l'agriculture et des forêts, Conseil départemental, etc.). Ces archives permettent de connaître l'action des pouvoirs publics dans un domaine d'activité.

En revanche, peu d'archives d'origine privée (particuliers, entreprises, associations) liées au secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sont aujourd'hui conservées. Or sans archives, pas d'Histoire. Il est donc important de sensibiliser tous ces acteurs à la conservation de leurs archives.

« Remettre des archives privées à un service public d'archives, c'est laisser une trace indélébile de son action ou de son engagement, de l'activité de son association ou de son entreprise, et nourrir ainsi l'Histoire du territoire où cette action s'est exercée. Cette démarche vise à léguer un témoignage pour les générations à venir, à constituer une mémoire collective et à s'enraciner dans l'histoire en évitant la dispersion des fonds », expose **Damien Gaspillard**, président de la Commission départementale de la transition écologique et de l'aménagement du territoire.

QUI EST CONCERNÉ ?

Agriculteurs, patrons-pêcheurs, coopératives, syndicats, usines agro-alimentaires, commerces... Tous ces professionnels ont produit des archives qui reflètent leurs activités et permettent de retracer une Histoire de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation dans les Côtes-d'Armor. Qu'elles viennent de professionnels indépendants ou d'organismes plus structurés, toutes les archives sont intéressantes, notamment si elles permettent de suivre le développement d'une activité sur une longue durée.



QUELS DOCUMENTS SONT INTÉRESSANTS A CONSERVER ?

Les documents relatifs à la constitution, à l'organisation et aux activités d'une structure sont intéressants à conserver : statuts, procès-verbaux d'assemblée générale, comptes rendus de réunions importantes, rapports d'activité, comptes, registres, cahiers, journaux, photographies, plans de bâtiment ou de machine, brochures publicitaires, etc.

LES MODALITÉS DE DON

Les Archives départementales privilégient le don de documents originaux. Le don est accompagné de la signature d'une convention fixant notamment les modalités de communication aux chercheurs et de réutilisation des archives. En intégrant les collections publiques, ces archives seront classées, conservées et accessibles à tous. Donner ses archives est donc la meilleure façon de s'assurer qu'elles seront préservées pour les années et les siècles à venir. Pour ceux qui ne souhaitent pas se séparer des documents originaux, nous pouvons, au cas par cas et en fonction du volume, étudier la possibilité d'en réaliser des copies numériques.

CALENDRIER DU PROJET

2024-2025 : collecte des documents

2025-2026 : recherches historiques et préparation d'une exposition consacrée à l'Histoire de l'alimentation en Côtes d'Armor

2027 : ouverture de l'exposition

+ D'INFOS :

Archives départementales des Côtes d'Armor

Marion Bizien, responsable des archives privées

7 rue François Merlet - 22000 SAINT-BRIEUC

Tél. : 02 96 78 78 77 - Courriel : archives@cotesdarmor.fr

archives.cotesdarmor.fr